

Cours privés en musique

Inscription saison 2011-2012



FORMULAIRE RÉGULIER : pour toute la saison, ou pour un renouvellement

Durée de la leçon	Prix spécial si posté avec tous les chèques avant le 15 mai 2011 détail des chèques à joindre	Coût si posté après le 15 mai 2011 & chèques à joindre incluant dépôt pour matériel didactique sur 1 ^{er} chèque
30 min par semaine	675\$ +50=725\$: ch. de 100\$ le 1 ^{er} juin 11 + 3 ch. de 200\$ les 1 ^{er} oct., déc. et mars 2012	695\$ +50=745\$: ch. de 120\$ le 1 ^{er} juin 11 + 3 ch. de 200\$ les 1 ^{er} oct., déc. et mars 2012
45 min par semaine	1015\$ + 50= 1065\$: ch. de 140\$ le 1 ^{er} juin 11 + 3 ch. de 300\$ les 1 ^{er} oct., déc. et mars 2012	1035\$ + 50= 1085\$: ch. de 160\$ le 1 ^{er} juin 11 + 3 ch. de 300\$ les 1 ^{er} oct., déc. et mars 2012
60 min par semaine	1280\$+50=1330\$: ch. De 305\$ le 1 ^{er} juin 2011 + 3 ch. de 400\$ les 1 ^{er} oct. , déc. et mars 2012	1300\$+50=1350\$: ch. de 325\$ le 1 ^{er} juin 11 + 3 ch. de 400\$ les 1 ^{er} oct., déc. et mars 2012

Note : Pour un renouvellement veuillez soustraire les frais d'ouverture de dossier de 25.00\$.

En juin, l'école poste un chèque de remboursement s'il reste un crédit au dossier de l'élève

Nom de l'élève :

Instrument : Professeur demandé :

École primaire ou secondaire fréquentée : niveau en sept 2011 :

Cochez : l'élève prend le transport scolaire : non ... à 16h.... à 17h....

Heure souhaitée : Jour : heure : (nous tenterons de trouver une solution aussi près que possible de votre choix)

Nom des parents ou tuteur: Mère : Père :

Si changements depuis 2010-2011 : Tel rés. : Tel trav. ou cell :

Adresse postale complète :

Courriel utilisé par le parent :

Acceptation des clauses administratives et pédagogiques au verso :

Signature du parent ou tuteur _____

Clauses administratives et pédagogiques

1. **POUR S'INSCRIRE: QUESTIONS?** téléphonez à la direction au (819) 477-0676

- **LIRE** attentivement ce qui suit, **CHOISIR** le bon formulaire à l'endos, **RÉPONDRE** à toutes les questions
- **POSTER** avec les chèques requis à : **A LA PORTEE DES SONS, 175 rue Ringuet, Drummondville, J2C 2P7**

2. MODALITÉS ADMINISTRATIVES:

- Durée de la saison: 32 semaines + l'examen en mai, concerts en décembre et en juin
- Date d'inscription: en tout temps de l'année : frais calculés selon les semaines restantes au calendrier annuel.
- 50\$ de dépôt en début de saison pour achat de matériel didactique ou frais afférents: cahiers, frais de pianiste accompagnateur pour concerts, examens ou concours en chant, violon, etc. Le solde est crédité en fin de saison.
- Frais d'inscription aux examens externes (Conservatoire ou Université) payables sur réception de la facture.
- Frais de location d'instrument payable sur réception de la facture et du contrat de location. L'élève est responsable de l'entretien de son instrument et des réparations pendant la location.
- Frais d'admission aux concerts: payables à l'entrée le jour du concert.
- Les absences et les retards de l'élève (maladie, voyage, sortie de classe, etc.) ne sont ni remis en temps, ni crédités, ni remboursés sous aucune forme.
- Les absences du professeur seront créditées si la direction n'a pas trouvé de suppléant ou si les cours ne peuvent être remis au cours de l'année.
- En cas d'abandon (cours privés) pendant l'année: le parent doit donner un avis écrit, référer à la Loi de la Protection du Consommateur, section *louage de services à exécution successive*.
- L'horaire de l'élève sera attribué si les frais de l'année précédente sont entièrement acquittés et si le dossier est complet. Aucun cours ne débute si le dossier est incomplet

3. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:

- Le niveau de l'élève sera établi avant ou au début de la session en considérant les acquis antérieurs. L'école offre la possibilité de poursuivre jusqu'aux études supérieures (Université ou Conservatoire).
- Les programmes offerts: loisir culturel, formation spécialisée, perfectionnement.
- Le répertoire sera choisi en fonction du programme souhaité : populaire et/ou classique.
- Le plan de cours personnel est établi en fonction des objectifs personnels de l'élève, de ses acquis antérieurs, du temps qu'il compte consacrer à sa pratique.
- Les bulletins sont remis à tous les élèves de moins de 18 ans en décembre, mars et mai.
- Les examens internes ont lieu la dernière semaine de mai pour les élèves qui ont atteint le niveau requis pour franchir une étape ou un module.
- Les examens externes pour les élèves inscrits en formation spécialisée ont lieu aux dates fixées par le Conservatoire de musique ou l'Université selon le programme choisi.
- Les concerts ont lieu en décembre et début juin. Tous les élèves sont invités à participer, sans égard au niveau atteint
- Ateliers spéciaux et classes de maîtres offerts aux élèves de tous les niveaux en fonction des besoins exprimés.

4. HORAIRES: vous serez personnellement contactés avant le début des cours pour vous le confirmer

- au Centre culturel: nos nouveaux studios insonorisés et spacieux seront privilégiés pour la clientèle
- au collège le midi: pour ceux qui prennent l'autobus à 16h
- au collège de 16 à 17h : en priorité pour ceux qui prennent l'autobus à 17h